

Groupes radio - Interventions - Urgences - GRIU - HAMNET



Les radioamateurs, des acteurs indispensables dans notre société

Rien ne sert de courir, il faut partir à point ; comme le dit très justement Monsieur de la Fontaine. Encore faut-il que l'opérabilité soit reliée et coordonnée. Le point essentiel qu'il faut traiter est de relier les moyens de communications des radioamateurs car ils possèdent une force considérable sur le plan des disponibilités, du savoir-faire, ce sont des passionnés par ce qu'ils mettent en œuvre et ils ont une réelle utilité publique.

Cette évidence, déjà reconnue par un grand nombre de nations, peut apporter une incroyable efficacité si on l'utilise utilement. D'ailleurs, en y regardant bien, aucune puissance mondiale aussi riche soit-elle ne pourrait se payer un réseau sans fil pareil implanté quasiment partout.

En Suisse, les radioamateurs se démarquent d'année en année par leurs réalisations communautaires et notre pays est celui où le nombre de relais radioamateurs est le plus grand par rapport à sa superficie. Les outils sont là et ils peuvent devenir inter-opérants.

Suivez-nous dans notre démarche !

Groupes radio - Interventions - Urgence « GRIU » par les radioamateurs suisses

But de l'organisation

1. Mettre en œuvre des équipements de communications servant dans le cadre d'événements majeurs, de catastrophes ou pour des besoins d'événements temporaires.
2. Mettre à disposition des moyens de transmissions pour les intervenants en cas d'urgence ou de nécessité évidente.
3. Exploiter une structure radio, complémentaire aux services publics.
4. Relier techniquement par radio des points nodaux de communications, eux même pourvus de relais de communications radioamateurs.
5. Tisser un réseau de communications pouvant se passer d'Internet à l'échelon national.

Acteurs du projet

Partenaires invités au projet

1. L'ensemble des groupements de radioamateurs désireux de s'investir pour leur région.
(Y compris les sections de l'USKA – Union Schweizerischer Kurzwellen-Amateure).
2. Le **SWISS-ARTG Swiss Amateur Radio Teleprinter Group**.
3. **L'IAPC-The International Amateur Packet Club**.
4. Les autorités qui adhèrent à ce concept citoyen, les services industriels, les autorités communales, cantonales ou fédérales disposant de structures permettant au réseau de transiter par leurs points géographiques.
5. Les associations et organismes de secourisme, tant sur terre, aéroportées, fluviales et lacustres.
6. Les services de police, de protection civile et militaire dans un sens large.
7. Les propriétaires d'infrastructures ou de bâtiments qui s'impliquent en offrant un emplacement pour les antennes.

Philosophie du projet et exploitation

1. L'implantation du projet repose sur une cohésion où chaque partenaire amène sa pierre à l'édifice et fait preuve d'attitude citoyenne.
2. Le HAMNET, qui est le squelette technologique du transport de communications, est basé sur une philosophie non commerciale et ne doit pas dépendre d'aspect pécuniaire quant à son implantation, ceci pour préserver l'aspect de partenariats volontaires et pour défendre une pérennité non engendrée par des intérêts financiers.
3. L'utilisation des réseaux de communications, en temps normal, relève de l'exploitation soumise à l'obtention de la licence de radioamateur au sens légal du terme. En cas d'événement majeur, l'utilisation par les autorités reconnues pour des secours en cas de catastrophes ou d'événements majeurs devient possible selon certaines conditions. Prioritairement, la protection civile appliquée par les communes en bénéficie.

4. La surveillance continue du bon fonctionnement des systèmes de communications et d'informations est confiée aux radioamateurs suisses qui sont très impliqués dans l'exploitation journalière des réseaux. Cependant, des simulations de crises sont mises en place pour vérifier régulièrement le bon fonctionnement des installations et les processus avec les intervenants potentiels, comme les organismes de secours et les structures de protections civiles.

5. Les GRIU ont avant toute chose le devoir d'établir, de préserver et aider, grâce à leurs moyens très affûtés en matière de communication. Ils exercent des actions simples et efficaces chaque fois que c'est nécessaire.

Le contenu des transmissions qui transitent par le concept HAMNET

1. Transport de téléphonie numérique radioamateur, y compris en VOIP.
2. Transport de téléphonie SIP VOIP réservé aux opérations d'urgences.
3. Transport des flux audio et vidéo numériques radioamateurs et pour des diffusions temporaires d'utilité populaire.
4. Transport Intranet et Internet filtrés pour des usages spécifiques.
5. Liaison entre les nœuds de communications recevant des relais radio régionaux radioamateurs.
6. Signalisation d'alarme, de surveillance, de stations météo, de balises radio et d'observation par caméras à des fins touristiques et pour des statistiques climatiques.

Les accords de partenariats avec les autorités locales et régionales

1. Les accords doivent être pérennes.
2. Les partenaires peuvent en tout temps soumettre des demandes afin que le réseau leur apporte des avantages en relation avec la protection civile et au bénéfice de la vie associative locale.
3. Les partenaires sont des acteurs pleinement reconnus, quant aux activités qui découlent des GRIU et du HAMNET ; ils sont informés régulièrement des activités.
4. Pour les infrastructures, un contrat de bail est obligatoire malgré que l'aspect financier ne soit pas traité.
5. Les communes et autres instances sont citées dans les rapports à la collectivité.

Informations et communications

1. A terme, un blog sera mis en ligne sur Internet et les informations seront comme aujourd'hui reprises dans www.radioamateurs.ch, www.iapc.ch, www.swiss-artg.ch

LE HAMNET

Dans sa définition technique intrinsèque, le HAMNET est un service de réseau de communication IP qui utilise la classe d'adressage 44.0.0.0 représentant 16,7 millions d'adresse IPV4 et qui appartient en exclusivité aux radioamateurs mondiaux, peuplés d'environ 4 millions de licenciés disséminés sur l'ensemble de la terre.

Cette particularité unique au monde dans l'ampleur de l'allocation d'adressage est une aubaine pour notre noble cause, celle de pouvoir expérimenter et appliquer de la haute technologie au bénéfice de l'ensemble de l'humanité.

Cependant, la venue de IPV6 est évidemment un avènement technique magistral et le réseau HAMNET est compatible avec cet avenir de topologie de réseau si proche.

Ceci expliquant cela, il était donc normal que notre vocation, notre implication et notre savoir-faire apportent à la communauté des avantages évidents, à savoir l'instauration de réseaux structurés par radio pouvant palier aux dangers de la possession commerciale, politique et stratégique au mauvais sens du terme.

Les conditions qui se dégradent sur le plan climatique, les insuffisances énergétiques programmées dans un délai relativement court, les déséquilibres de l'humanité et le gâchis des ressources naturelles, confèrent le besoin de contremesures en matière de communication, pouvant fonctionner de manière individuelle, sans Internet, et non gérée par des instances étatiques lourdes.

En effet, les services officiels ne peuvent pas garantir qu'en cas d'événement majeur, ils soient capables de disposer d'assez de moyens de communications valides. Un manquement se ferait alors sentir et les radioamateurs ont toute leur validité dans des situations de ce genre.

Le HAMNET est un réseau indépendant, raccordé par des moyens radios, maintenu par des spécialistes du monde de la radio et fortement impliqués dans les systèmes informatiques depuis déjà fort longtemps, comme c'est le cas pour l'IAPC et le SWISS-ARTG.

Le HAMNET est le complément numérique qui manquait encore aux radioamateurs. De par sa technologie de pointe, il est capable

de transporter du son, de l'image, du WEB, de la messagerie, de la téléphonie, de la signalisation, de l'alarme, des infos météo etc. etc. etc.

Les services officiels s'étonnent déjà de cette opérabilité numérique souple et de son aspect neutre utilisant le plus possible le monde libre de l'Open Source en écartant vivement les travers de notre société conditionnée. Un avenir dirigé vers l'entraide civile et les services de caractères associatifs intelligents, le HAMNET est aussi un outil extraordinaire d'expérimentation, si précieux à la vocation des radioamateurs.

Actuellement:

Le réseau est opérationnel sur la région sud-ouest de la Romandie et sur une partie de la Suisse alémanique.

La mise en relation de ces deux réseaux est actuellement en cours et passera probablement par les régions des hauts d'Aubonne, les Pleïades sur Vevey, Bullet en dessus d'Yverdon, Montmagny, Le Niderhorn et le Titlis.

N'hésitez pas à poser des questions, car les mondes indissociables de la radio et de l'informatique offrent une multitude d'occupations qui correspondront certainement à votre intérêt personnel. Chaque personne est différente et chacun pourtant trouve passionnant tel ou tel sujet. Il y en a pour tout le monde. N'hésitez pas à venir renforcer nos rangs de spécialistes.

Rodolphe Schöneburg HB9VAB

Président IAPC